

FONCTIONNEMENT DU PARRAINAGE AU CVM – AUTOMNE 2016

1. **Prise de contact avec le professeur du cours et le responsable du parrainage**

Un étudiant désirant profiter du service de parrainage doit entrer en contact avec son professeur et discuter avec lui de sa situation. Le parrainage est une aide qui doit être vue comme complémentaire aux autres moyens disponibles pour aider l'étudiant : présence active en classe, utilisation des moments de disponibilités du professeur, être à jour dans ses exercices, etc. Avec l'accord de son professeur, l'étudiant entre ensuite en contact avec le responsable du parrainage.

2. **Test diagnostique**

Sous la supervision du responsable du parrainage, l'étudiant peut compléter un test diagnostique portant sur du contenu mathématiques de niveau secondaire (le contenu du test est adapté en fonction du cours de mathématiques auquel l'étudiant est inscrit. Prévoir de 1h à 1h30 pour le passage du test. Le résultat obtenu permettra de tracer un portrait des difficultés éprouvées par l'étudiant.

3. **Jumelage**

Si le service de parrainage est la ressource retenue pour venir en aide à l'étudiant, ce dernier complète un formulaire d'inscription fournissant ses disponibilités afin de procéder au jumelage.

Le formulaire d'inscription est transmis par MIO à un tuteur ayant des plages horaires communes et c'est le tuteur qui entre ensuite en contact avec l'étudiant afin de fixer les moments des rencontres.

Modalités des rencontres de parrainage

Fréquence : 1 rencontre de 1h par semaine.

Lieu : local C-221. Si achalandage trop élevé au C-221 : C-145 (centre Sigma), C-154 (centre de parrainage en sciences), classe vide ou local à la bibliothèque.

Afin d'optimiser les ressources budgétaires allouées au parrainage, le responsable pourra, si nécessaire, tenter de jumeler certaines demandes à des séances de parrainages déjà existantes (par exemple, avec un autre étudiant du même cours).